

SEANCE DU 26 MARS 2009

PRESENTS : M. GRENET, Président ; MM. BOROTRA, ESPILONDO, LABAYLE, Michel VEUNAC, Christian MILLET-BARBÉ, GRENADE, Vice-Présidents ; MM. PAUL-DEJEAN, POMMIEZ, DAUBAGNA, Mmes JARRAUD-VERGNOLLE, BISAUTA, MM. ABEBERRY, ROUX, Jacques VEUNAC, LOZANO, LAFITE, Mme GIBAUD-GENTILI, Conseillers Titulaires ; Mme CASTEL, M. LACASSAGNE, Mme DURRUTY, MM. DOMÈGE, CAUSSE, Conseillers Suppléants.

ABSENTS OU EXCUSES : M. MONDORGE, Vice-Président ; MM. VOISIN, ETCHEGARAY, BRISSON, GOUFFRANT, Mme CONTRAIRES, Conseillers Suppléants ; Mmes PRADIER, GETTEN-PORCHÉ, M. POUHEYTS, Mmes LANNEVERE, DESTRUHAUT, MM. CAZAUX, CÉLAN, Conseillers Suppléants.

PROCURATIONS : M. VOISIN à M. ESPILONDO ; M. ETCHEGARAY à Mme BISAUTA ; M. BRISSON à M. DOMÈGE ; M. GOUFFRANT à M. MILLET-BARBÉ ; Mme CONTRAIRES à M. BOROTRA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GIBAUD-GENTILI.

O/J N° 2 - ADMINISTRATION GENERALE.

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LES 19 JANVIER ET 09 FEVRIER 2009 EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L 5211-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

Madame GIBAUD-GENTILI rend compte au Conseil des décisions prises par le Bureau de la Communauté d'Agglomération, en application des dispositions de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales les :

19 JANVIER 2009 :

- Attribution d'une subvention exceptionnelle de 1 500 Euros en faveur du Foyer des Jeunes Travailleurs de Bayonne Côte Basque.
- Domaine de Saint-Crouts à Bayonne. Bail emphytéotique avec le Centre Hospitalier Intercommunal de la Côte Basque.
- Domaine de Saint-Crouts à Bayonne. Avenant de prolongation de mise à disposition de locaux situés au Domaine de Saint-Crouts à Bayonne au profit de la Commune de Bayonne.
- Aires de stationnement Halle d'Iraty à Biarritz. Convention de mise à disposition de terrains au profit de la Commune de Biarritz.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Certifié exécutoire.

Transmis à la Sous-Préfecture

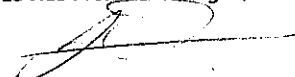
de Bayonne le 01 AVR. 2009

Affiché le 01 AVR. 2009



P/Le Président,

Le Vice-Président Délégué,



- Convention d'application de servitude de la voie entre le Centre de Formation d'Apprentis et le Restaurant Universitaire de Bayonne.
- Convention de servitude d'assainissement eaux usées entre Monsieur BECHET et la Communauté d'Agglomération, Chemin du Busquet à Bayonne.
- Convention de servitude d'assainissement eaux usées entre Messieurs BECHET et CILIA et la Communauté d'Agglomération, Chemin du Busquet à Bayonne.
- Convention de servitude d'assainissement eaux usées entre Madame LINARES et la Communauté d'Agglomération, Chemin du Busquet à Bayonne.

09 FEVRIER 2009 :

- Etablissement Jean-Jacques ROUSSEAU à Bayonne. Convention de mise à disposition de locaux au profit de la Commune de Bayonne.
- Convention concernant le financement par R.F.F. de travaux de rétablissement d'ouvrages d'assainissement dans le cadre de la reconstruction du pont rail S.N.C.F. sur l'Adour à Bayonne.
- Convention avec l'Université de la Rochelle pour l'accueil en stage de Mademoiselle Emilie SALLES, du 02 mars au 14 août 2009.
- Convention avec l'ESTIA de Bidart pour l'accueil en stage de Monsieur Vincent AHETZ, du 15 février au 11 décembre 2009.
- Convention avec l'Ecole Supérieure de Communication et de Publicité de Paris pour l'accueil en stage de Mademoiselle Marie BALESPOUEY, du 23 mars au 30 septembre 2009.
- Atelier de modelage à l'Ecole d'Art de Bayonne. Mise à disposition d'une salle au profit du Centre Médico Psycho Pédagogique de Bayonne.
- Ecole Supérieure d'Art des Rocailles à Biarritz. Convention de mise à disposition provisoire par la Ville de Biarritz d'un appartement sis au Groupe Scolaire Victor Duruy, 136, avenue Kennedy à Biarritz.
- Remise gracieuse des redevances portuaires pour l'exercice 2009, en faveur du Yacht Club Adour Atlantique.

DONT ACTE